



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LI120001128

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit-Science politique/Anglais

Présentation de la mention

La licence bi-disciplinaire Droit-Science politique/Anglais est le fruit d'une volonté de proposer une formation associant des enseignements juridiques et des approches de la langue et de la culture anglaise. L'objectif est de proposer un premier socle pour permettre une spécialisation ultérieure des étudiants en master soit de langues, sans négliger le droit, soit vers le droit, avec une ouverture à l'international. Par exemple, les débouchés visés à terme sont les métiers du tourisme et de la culture ou le droit des affaires internationales.

A l'origine, cette licence accueillait une vingtaine d'étudiants, aujourd'hui elle en attire près de soixante en première année. Les étudiants inscrits sont très majoritairement titulaires de baccalauréats généraux.

La structure pédagogique fait écho à cette ambition puisque les matières fondamentales des deux champs disciplinaires sont enseignées à chaque semestre, soit sous forme de cours magistraux, soit de travaux dirigés selon une logique équilibrée.

La formation prépare et offre la possibilité d'obtenir de nombreux certificats en langue.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	59
Nombre d'inscrits en L2	25
Nombre d'inscrits en L3	12
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	1 étudiant
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	11 étudiants en 2008-2009
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

Le dossier est assez succinct et doit être complété par les informations (parfois plus précises) présentées dans le document dit « d'autoévaluation »

Le projet pédagogique ambitieux de cette formation est bien soutenu par la structure des enseignements et leur progressivité. Toutefois, la place de la science politique est trop mineure pour véritablement justifier d'une licence Droit-Science politique/Anglais.

A part un dispositif d'aide à la réussite pour les étudiants en situation d'échec, qui sera prévu à l'avenir pour leur permettre une remise à niveau, la formation n'est pas structurée conformément aux recommandations prévues par le « Plan réussite en licence » (pas d'unité d'ouverture, pas d'unité de méthodologie du travail universitaire, par exemple).

Toutefois, le caractère bi-disciplinaire permet une réorientation en cours de cursus, soit vers la licence Droit ou la licence d'Anglais. La plupart des étudiants qui poursuivent en master le font en dehors de l'Université de Picardie Jules Verne. Une convention avec l'Université de Cardiff permet la poursuite d'études à l'étranger, mais sans que cela soit effectivement chiffré. D'ailleurs, l'insertion professionnelle et les logiques de poursuites d'études ne sont pas pleinement quantifiées dans le dossier.

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique qui fait écho aux objectifs pédagogiques de la licence. Les organes de pilotage existent et sont structurés, mais le manque d'outils de suivi et d'évaluation, ou le défaut de leur utilisation, ne permet pas de saisir pleinement l'impact de ces outils et structures sur la formation, notamment le processus d'autoévaluation.

- Points forts :

- Le caractère bi-disciplinaire de la formation.
- La réorientation en cours de cursus.
- La convention avec l'Université de Cardiff.

- Points faibles :

- Les outils de suivi et leur utilisation.
- Le processus d'autoévaluation ne semble pas convenablement maîtrisé ni décrit.
- La structure de la formation, notamment en première année, ne semble pas conforme aux recommandations du « Plan réussite en licence ».
- L'intitulé changeant de la formation qui réserve au surplus peu de place à la science politique (30 h au total sur 6 semestres).
- L'érosion progressive des effectifs de la L1 à la L3.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

A l'avenir, une plus grande attention devrait être portée à la constitution du dossier, de nombreux éléments demeurant absents ou insuffisamment développés.



L'établissement pourrait s'appropriier le processus d'autoévaluation pour mieux l'utiliser. Ses modalités concrètes devraient être décrites et son impact sur la formation mesuré.

Il paraît souhaitable que les outils d'évaluation, en cours de développement sous l'impulsion de l'Université, fassent l'objet d'une appropriation par l'équipe pédagogique.

Le nom des unités d'enseignement gagnerait à être explicité pour révéler la cohérence d'ensemble plutôt qu'un intitulé chiffré (U1, U2...).

L'intitulé exact de la formation devrait être choisi et assumé jusqu'au bout.

L'articulation avec la licence de Droit, si elle existe, pourrait être mieux décrite.